



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

Séance extraordinaire du 27 janvier 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le 27 janvier 2021 à 18h30.

Présences : M. Mario Desbiens, maire
M. Bernard Girard, conseiller #2
Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Jonathan Boily, conseiller # 5
Poste vacant, conseiller # 6

Absence : M. Pascal Gauthier, conseiller # 1

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général.

1- OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

M. Mario Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTION CM2021-21

Il est proposé par Mme Suzanne Larouche, appuyé par M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'attester la conformité de l'avis de convocation et d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Attestation de fin de travaux – RIRL-2017-664B
4. Avis de motion et présentation du projet de règlement 1000-21 concernant la sécurité, la paix et l'ordre
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement 1001-21 concernant les nuisances
6. Avis de motion et présentation du projet de règlement 1002-21 concernant la sécurité routière, circulation et stationnement
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement 1003-21 concernant le colportage et la sollicitation sur le territoire de la municipalité
8. Avis de motion et présentation du projet de règlement 1004-21 concernant les animaux
9. Avis de motion et présentation du projet de règlement 1005-21 concernant les systèmes d'alarme
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

3- ATTESTATION DE FIN DE TRAVAUX – RIRL-2017-664B

RÉSOLUTION CM2021-22

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière maximale du Programme d'aide à la voirie locale volet RIRL du Ministère des Transports du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière accordée par le ministère visait la réfection du Rang 7 à Sainte-Monique ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont débuté le 19 mai 2020 et qu'ils se sont terminés le 29 septembre 2020 pour un montant total de 570 750.79 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Jonathan Boily, appuyé de M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil d'attester, séance tenante, la fin des travaux de réfection du Rang 7 lié au projet RIRL-2017-664B.

4- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 1000-21 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE

Mme Suzanne Larouche, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 1000-21 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

5- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 1001-21 CONCERNANT LES NUISANCES

M. Bernard Girard, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 1001-21 concernant les nuisances.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

6- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 1002-21 CONCERNANT LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Mme Suzanne Larouche, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 1002-21 concernant la sécurité routière, la circulation et le stationnement.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

7- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 1003-21 CONCERNANT LE COLPORTAGE ET LA SOLLICITATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

M. Jonathan Boily, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 1003-21 concernant le colportage et la sollicitation sur le territoire de la municipalité.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

8- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 1004-21 CONCERNANT LES ANIMAUX

M. Bernard Girard, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 1004-21 concernant les animaux.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

9- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 1005-21 CONCERNANT LES SYSTEMES D'ALARME

M. Jacques Vachon, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil sera soumis pour adoption, le règlement 1005-21 concernant les systèmes d'alarme.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

10- PÉRIODE DE QUESTIONS


Il n'y a pas de questions qui ont été posées.

11- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CM2021-23

Attendu que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, en conséquence il est proposé par Mme Suzanne Larouche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée. Il est 18h47.


Mario Desbiens,
Maire


Mathieu Lapointe,
Directeur général et
secrétaire-trésorier